

AFTRAL

33 IMPASSE DES ARBOUSIERS  
69400 ARNAS  
SIRET : 30540504501957

Dossier suivi par : SERAILLE Coralie

Téléphone : 0 809 90 89 08  
E-mail : coralie.seraille@aftral.com

Réf CDE : CDE202604102950  
Session : PSCH606F0003

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - LIP  
Monsieur JOUBERT Quentin  
29-42 RUE CHASSET

69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

## CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e), **Dominique SOULAGE**, **Directeur opérationnel**, Représentant légal du dispensateur de formation, agissant,  
par délégation de Monsieur Loïc CHARBONNIER, Président Délégué Général de AFTRAL, atteste que :

Monsieur **SLIMANI Djamel**

salarié(e) de l'entreprise : **LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - LIP**

a suivi l'action de formation **Passeport Sécurité intérim PASI**

Nature de l'action de formation : Action de formation

qui s'est déroulée du **23/04/2026** au **24/04/2026**

pour une durée totale de **14,00 heures**

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à **ARNAS**, le 30/04/2026

Pour AFTRAL

M. Loïc CHARBONNIER, Président Délégué Général

Par délégation  
Dominique SOULAGE, Directeur opérationnel



AFTRAL

33 IMPASSE DES ARBOUSIERS  
69400 ARNAS  
SIRET : 30540504501957

Dossier suivi par : SERAILLE Coralie

Téléphone : 0 809 90 89 08  
E-mail : coralie.seraille@aftral.com

Réf CDE : CDE202604102950  
Session : PSCH606F0003

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - LIP  
Monsieur JOUBERT Quentin  
29-42 RUE CHASSET

69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

## CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e), **Dominique SOULAGE**, **Directeur opérationnel**, Représentant légal du dispensateur de formation, agissant,  
par délégation de Monsieur Loïc CHARBONNIER, Président Délégué Général de AFTRAL, atteste que :

Monsieur **OUTMALDOU ROUGHA Mohamed**

salarié(e) de l'entreprise : **LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - LIP**

a suivi l'action de formation **Passeport Sécurité intérim PASI**

Nature de l'action de formation : Action de formation

qui s'est déroulée du **23/04/2026** au **24/04/2026**

pour une durée totale de **14,00 heures**

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à **ARNAS**, le 30/04/2026

Pour AFTRAL

M. Loïc CHARBONNIER, Président Délégué Général

Par délégation  
Dominique SOULAGE, Directeur opérationnel



AFTRAL

33 IMPASSE DES ARBOUSIERS  
69400 ARNAS  
SIRET : 30540504501957

Dossier suivi par : SERAILLE Coralie

Téléphone : 0 809 90 89 08  
E-mail : coralie.seraille@aftral.com

Réf CDE : CDE202604102950  
Session : PSCH606F0003

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - LIP  
Monsieur JOUBERT Quentin  
29-42 RUE CHASSET

69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

## CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e), **Dominique SOULAGE**, **Directeur opérationnel**, Représentant légal du dispensateur de formation, agissant,  
par délégation de Monsieur Loïc CHARBONNIER, Président Délégué Général de AFTRAL, atteste que :

Monsieur **KORKMAZ Furkan**

salarié(e) de l'entreprise : **LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - LIP**

a suivi l'action de formation **Passeport Sécurité intérim PASI**

Nature de l'action de formation : Action de formation

qui s'est déroulée du **23/04/2026** au **24/04/2026**

pour une durée totale de **14,00 heures**

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à **ARNAS**, le 30/04/2026

Pour AFTRAL

M. Loïc CHARBONNIER, Président Délégué Général

Par délégation  
Dominique SOULAGE, Directeur opérationnel



AFTRAL

33 IMPASSE DES ARBOUSIERS  
69400 ARNAS  
SIRET : 30540504501957

Dossier suivi par : SERAILLE Coralie

Téléphone : 0 809 90 89 08  
E-mail : coralie.seraille@aftral.com

Réf CDE : CDE202604102950  
Session : PSCH606F0003

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - LIP  
Monsieur JOUBERT Quentin  
29-42 RUE CHASSET

69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

## CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e), **Dominique SOULAGE**, **Directeur opérationnel**, Représentant légal du dispensateur de formation, agissant,  
par délégation de Monsieur Loïc CHARBONNIER, Président Délégué Général de AFTRAL, atteste que :

Monsieur **MOREL Thomas**

salarié(e) de l'entreprise : **LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - LIP**

a suivi l'action de formation **Passeport Sécurité intérim PASI**

Nature de l'action de formation : Action de formation

qui s'est déroulée du **23/04/2026** au **24/04/2026**

pour une durée totale de **14,00 heures**

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à **ARNAS**, le 30/04/2026

Pour AFTRAL

M. Loïc CHARBONNIER, Président Délégué Général

Par délégation  
Dominique SOULAGE, Directeur opérationnel



AFTRAL

33 IMPASSE DES ARBOUSIERS  
69400 ARNAS  
SIRET : 30540504501957

Dossier suivi par : SERAILLE Coralie

Téléphone : 0 809 90 89 08  
E-mail : coralie.seraille@aftral.com

Réf CDE : CDE202604102950  
Session : PSCH606F0003

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - LIP  
Monsieur JOUBERT Quentin  
29-42 RUE CHASSET

69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

## CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e), **Dominique SOULAGE**, **Directeur opérationnel**, Représentant légal du dispensateur de formation, agissant,  
par délégation de Monsieur Loïc CHARBONNIER, Président Délégué Général de AFTRAL, atteste que :

Monsieur **MEUNIER Mathis**

salarié(e) de l'entreprise : **LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - LIP**

a suivi l'action de formation **Passeport Sécurité intérim PASI**

Nature de l'action de formation : Action de formation

qui s'est déroulée du **23/04/2026** au **24/04/2026**

pour une durée totale de **14,00 heures**

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à **ARNAS**, le 30/04/2026

Pour AFTRAL

M. Loïc CHARBONNIER, Président Délégué Général

Par délégation  
Dominique SOULAGE, Directeur opérationnel

